

## ACTION N°3

# Impact de la conversion en Agriculture Biologique sur les élevages laitiers bretons

**Maître d'œuvre :** Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne (FRAB)

**Structure responsable de la réalisation de l'action :** GAB 22

**Partenaires techniques :** GAB 29, GAB 56, AGROBIO 35, Bretagne Conseil Elevage Ouest

**Année de réalisation du programme :** 1<sup>ère</sup> année / 5 ans (2010 - 2015)

### **Contexte et enjeux de l'action**

Dans un contexte actuellement très favorable, le nombre de conversions à l'Agriculture Biologique en élevage laitier est en nette augmentation en Bretagne. 78 exploitations laitières sont ainsi entrées en conversion en 2009, contre seulement 18 en 2008 (Source : *Observatoire GAB-FRAB, 2009 et 2010*).

Les perspectives prévoient un doublement de la production de lait biologique d'ici 3 à 4 ans. Les éléments expliquant cette tendance sont principalement l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges européen (au 1<sup>er</sup> janvier 2009), la bonne valorisation du lait Bio (420 € / 1000 L en moyenne, au cours des campagnes 2008/2009 et 2009/2010) ainsi que les difficultés rencontrées par la filière laitière conventionnelle (crise du lait 2009, prix du lait régulièrement inférieur à 300 € / 1000 L).

Parmi certaines de ces exploitations en conversion, on note des évolutions majeures qui concernent la taille des structures d'exploitation, globalement plus importante en termes de foncier, de quota, de cheptel. Les pratiques d'élevage se différencient également, privilégiant la constitution importante de stocks fourragers (ensilage de maïs et d'herbe).

Les références techniques et économiques, suite aux nouvelles pratiques permises par la modification du cahier des charges, (non limitation de l'ensilage dans la ration, possibilité de mixité sur l'exploitation), doivent donc être réactualisées pour intégrer ces nouvelles données.

### **Objectifs**

Par un suivi annuel des exploitations, l'objectif est d'identifier et de quantifier les principaux critères (techniques et économiques) qui évoluent avec la conversion à l'Agriculture Biologique. La corrélation entre ces critères et la réussite du

passage en Bio sera étudiée dans le but de pouvoir offrir un accompagnement technique adapté à ces nouveaux profils. Au terme des cinq années, les références techniques et économiques accumulées permettront d'identifier la viabilité de ces systèmes d'exploitation. La première année d'étude a permis de fixer le cadre de l'échantillonnage : repérer et caractériser les exploitations de profils nouveaux qualifiés de "plus intensifs", parmi les conversions ayant débutées en 2009.

La réalisation d'enquêtes de terrain (à partir d'un guide d'entretien) a permis ensuite de réaliser un état des lieux des systèmes de production avant conversion et de repérer les adaptations mises en œuvre pour répondre au cahier des charges de l'Agriculture Biologique.

## Protocole

14 fermes laitières, ayant débuté leur conversion en 2009 ont été enquêtées. La répartition géographique est équitable entre chaque département breton, pour tenir compte des différences pédoclimatiques existantes. Les fermes sont caractérisées par la description de leur système fourrager sur la campagne 2007/2008, avant leur conversion. Les données recueillies sont aussi bien techniques qu'économiques, mais intègrent aussi des informations qualitatives sur le ressenti de l'agriculteur par rapport à la conversion.

## Le choix des fermes suivies

Afin de choisir les individus de l'échantillon, il a fallu dans un premier temps les caractériser par des indicateurs discriminants. Dans un second temps, nous avons cherché à caractériser les changements et adaptations du système fourrager au cours de la première année de conversion.

**Problématique 1 : Comment identifier des nouveaux profils d'exploitations, ayant débuté leur conversion à l'Agriculture Biologique et qualifiés de "plus intensifs" ?**

Les exploitations ont été classées selon leur degré d'intensification, en fonction de la part de maïs ensilage dans l'assolement. On obtient quatre catégories, rappelées dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Typologie des systèmes fourragers par l'entrée du pourcentage de maïs dans la SFP dans les exploitations laitières

Système fourrager	Part de maïs dans la SFP
Extensif : système herbager	Maïs < 10% de la SFP
Semi extensif : système herbe-maïs	Maïs compris entre 10 et 20% de la SFP
Semi-intensif : système maïs-herbe	Maïs compris entre 20 et 30% de la SFP
Intensif : système maïs	Maïs > 30% de la SFP

Source : Agreste-Recensement agricole 1988 et 2000, enquêtes structures 2003



*Tableau 2 : Caractérisation de la population "Contrôle Laitier" en 2007-2008 des élevages ayant débuté leur conversion en 2009 en fonction du système fourrager et du niveau de production des VL*

	< 6500 kg / VL / an	> 6500 kg / VL / an	TOTAL
<b>Système herbager</b>	2	1	3 (9%)
<b>Système herbe-maïs</b>	2	6	8 (25%)
<b>Système maïs-herbe</b>	2	7	9 (28%)
<b>Système maïs</b>	4	8	12 (38%)
<b>TOTAL</b>	10 (31 %)	22 (69 %)	32

*Source : Bretagne Conseil Elevage Ouest, campagne laitière 2007-2008*

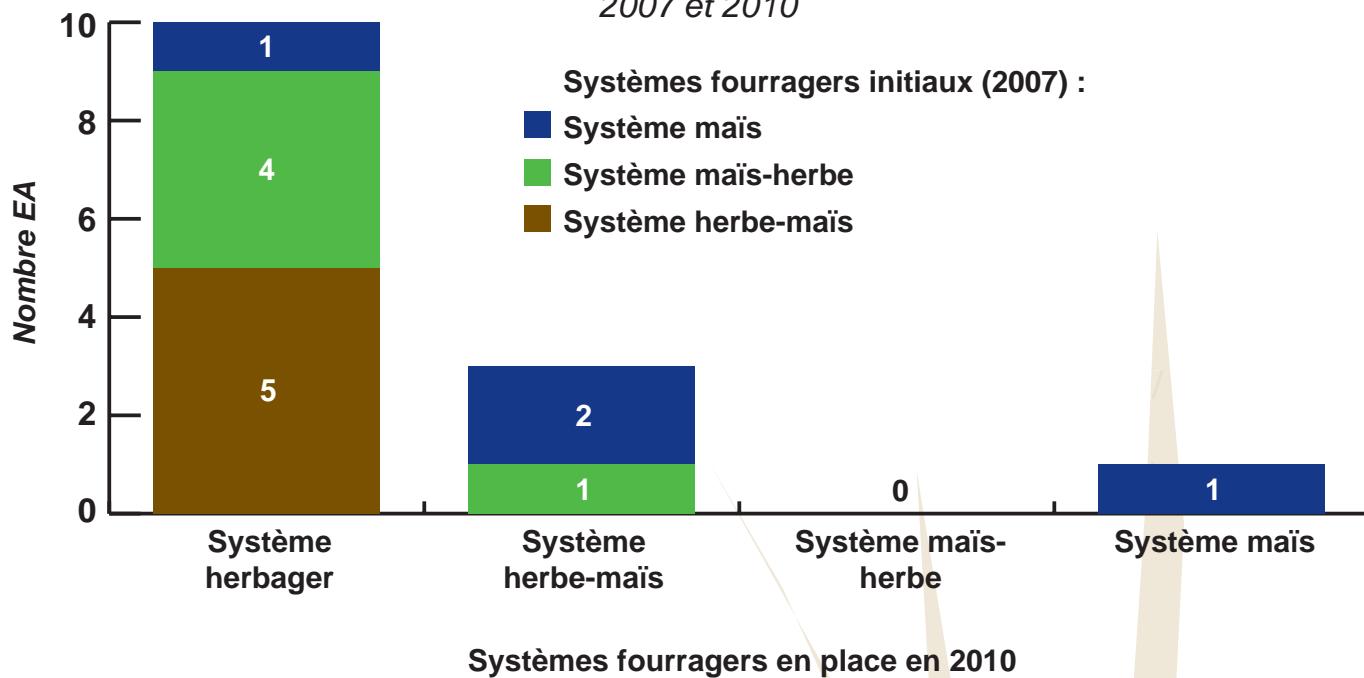
Les fermes de l'échantillon ont en majorité un niveau d'étable élevé (> 6500 kg / VL / an - données 2007-2008). Ceci est également une entrée permettant de distinguer les élevages suivant leur degré d'intensification, au sein d'un même type de système herbager.

## ***Problématique 2 : Quelles sont les pratiques mises en œuvre par les exploitants afin d'adapter leur système de production à la réglementation de l'Agriculture Biologique ?***

### **► Une modification des systèmes fourragers**

Cette première année d'étude a montré que les stratégies d'adaptation diffèrent, pendant la période de conversion, en fonction de l'orientation d'intensification initiale des systèmes fourragers et des objectifs fixés. Le point commun entre ces exploitations est la recherche d'autonomie fourragère. Elle est atteinte notamment avec la modification de l'assolement vers une augmentation de la surface en herbe.

*Graphique 1 : Evolution des systèmes fourragers pour les 14 élevages enquêtés entre 2007 et 2010*



On remarque sur ce graphique le changement dans la qualification des exploitations lors de la conversion.

En effet, les systèmes fourragers s'orientent vers une diminution de la part de maïs ensilage dans l'assolement.

De plus, il a été observé que les changements peuvent être brutaux.

En effet, la part de maïs dans l'assolement de certaines exploitations, en une seule année, passe de plus de 30%, à moins de 20%, voire 10%.

Le mode d'exploitation des fourrages est variable.

Même si l'on constate une forte diminution de l'utilisation du maïs ensilage, certaines exploitations conservent une dépendance forte aux stocks fourragers.

Le pâturage, au sein de ces structures reste limité.

Il s'agit cependant peut-être d'une phase de transition vers un système plus pâturant, au cours de laquelle l'éleveur recherche une certaine assurance lui permettant de se prémunir contre les aléas et les ruptures de stocks qui coûtent chers en Agriculture Biologique.

#### ► Une typologie nouvelle

La classification suivant la part de maïs dans la SFP semble être une bonne clé d'entrée au départ, mais s'avère non judicieuse pour le suivi de l'évolution des systèmes de production. En effet, la part de maïs dans la SFP diminue pour la quasi-totalité des exploitations.

Une nouvelle typologie a donc été établie, suivant 3 profils, conformément à l'évolution du système fourrager au cours de la conversion :

1. Des exploitations déjà en système pâturant avant conversion qui maximisent le pâturage (4 EA).
2. Des exploitations qui, avant conversion, avaient un système fourrager basé sur des stocks et qui, aujourd'hui, mettent en place un système recherchant la maximisation du pâturage (3 EA).
3. Des exploitations qui, avant conversion, avaient un système fourrager basé sur des stocks et qui, après conversion, conservent une forte dépendance aux stocks fourragers (7 EA).

**Les indicateurs, ayant permis de mettre en place cette classification, sont décrits dans le tableau ci-après (page 40).**

---

#### ► *Des impacts sur les coûts de production*

Pour les exploitations composant le troisième groupe, les fourrages stockés assurent la majorité de la ration des vaches laitières (ensilage de maïs, d'herbe, enrubanné et ensilage de céréales immatures).

Il se développe également, au sein de cette catégorie, une tendance peu connue en élevage Bio qui est l'affouragement en vert. Les raisons de ce mode d'alimentation sont souvent liées à un problème d'accessibilité du troupeau au parcellaire, mais peuvent aussi être un choix de l'éleveur (exemple du 3<sup>ème</sup> groupe : 28 ares sont pâturés par vache laitière alors que 45 sont disponibles). La constitution importante de stocks et la mise en place de cette nouvelle méthode d'alimentation impliquent un degré de mécanisation important. Ces investissements ne sont pas sans influencer les coûts de production.

En ce qui concerne les aspects qualitatifs de l'étude, on remarque certaines tendances :

- La décision de conversion est rapide pour la majorité des exploitants (9 sur 14 ont décidé de leur future conversion lors de la campagne 2008/2009).
- La modification du cahier des charges est le principal facteur déclenchant de la décision de conversion, en particulier la non limitation de l'ensilage et la possibilité de mixité au sein de l'exploitation.

Ces observations sont de natures différentes mais montrent des tendances qui devront être vérifiées. Les changements de systèmes rapides sont expliqués à la fois par l'évolution du cahier des charges et par des difficultés économiques rencontrées en conventionnel. Les décisions de conversion sont prises trop rapidement, ce qui induit un manque de préparation : ces attitudes peuvent-elles pénaliser la réussite de la conversion ? Il est encore trop tôt pour y répondre.

Tableau 3 : Principaux indicateurs techniques du système fourrager des exploitations classées par typologie

	Exploitations maximisant le pâturage	Exploitations en transition vers un système pâturent	Exploitations avec un besoin en stock important	
<b>Nombre d'exploitations</b>	4	3	7	
<b>Ares pâturés / VL en 2009</b> <i>écart type</i>	58 12	46 10	28 17	
<b>Ares accessibles / VL</b> <i>écart type</i>	78 22	121 68	45 19	
<b>Jours pâturés</b> <i>écart type</i>	306 34	221 31	242 37	
<b>Quantités pâturage (kg de MS / VL / an)</b> <i>écart type</i>	3422 331	2322 391	2201 570	
<b>Durée de fermeture des silos (jours)</b> <i>écart type</i>	182 16	116 19	31 pour 3 EA 40	0 pour 4 EA
<b>Besoin en stock / VL / an (kg de MS)</b> <i>écart type</i>	2418 331	3518 391	3639 570	
<b>% de mûteuil / SFP en 2010 (si cultivé)</b> <i>écart type</i>	7 3	8 2	13 11	
<b>Production / VL (2009-2010 / kg / an)</b> <i>écart type</i>	6185 527	7142 909	6651 945	

## Conclusion

Cette première année d'étude permet de montrer les adaptations des systèmes de production lors de la conversion, ainsi que les motivations impliquant une rapide décision d'abandon du conventionnel.

L'autonomie fourragère est recherchée par tous les exploitants enquêtés, mais elle est obtenue par deux stratégies différentes :

- La maximisation du pâturage
- La maximisation des stocks

Au cours de la deuxième année d'étude, il sera question de confirmer, avec plus de recul, les résultats de la première année. Les évolutions concernant la gestion du système fourrager seront particulièrement étudiées. Ils seront mis en perspective avec une étude économique, dans le but d'observer la viabilité économique de ces fermes, avant et après conversion, et de répondre à l'hypothèse suivante : la réussite de la conversion nécessite une bonne santé financière initiale de l'exploitation.

### Contacts :



Réseau **Gab • Frab**  
Les Agriculteurs **BIO** de Bretagne

Rédigé par **Antoine de Vallavieille**, à partir du travail  
**d'Hugues Chaboureau**, stagiaires successifs au GAB d'Armor,  
sous la tutelle de **Xavier Doucet et Tiphaine Guilbault**

GAB d'Armor

2, avenue du Chalutier sans Pitié - 22193 Plérin

Tél. : 02 96 74 75 65 - Fax : 02 96 74 77 95

[gab22@agrobio-bretagne.org](mailto:gab22@agrobio-bretagne.org)

